

Fatima-Zohra Alaoui: “Cette convention met fin aux préjugés sur la qualité du textile Made in Morocco”

09/04/2021 - 10:23



Fatima-Zohra Alaoui. Directrice générale de l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMITH)

Qu'apporte, concrètement, la signature de cette convention aux acteurs regroupés au sein de l'AMITH?

Cette convention de partenariat permet de faciliter la mise en relation entre un acteur majeur de la grande distribution au Maroc qu'est Marjane et nos industriels qui sont en mesure de répondre au cahier des charges de ce client. Alors qu'une majorité de nos membres étaient jusqu'à présent orientés exclusivement vers l'export, ce partenariat qui a été initié par le ministère de l'Industrie, en collaboration avec l'AMITH, leur donne l'opportunité de démontrer leur savoir-faire à la fois auprès des distributeurs locaux, mais également envers le consommateur marocain, et mettre ainsi fin aux préjugés sur la qualité des articles de textile made in Morocco.

Ce modèle de sourcing local sera-t-il dupliqué avec d'autres opérateurs de la grande distribution ?

Clairement ! Comme l'a bien précisé le ministre de l'Industrie lors de la cérémonie de signature de cette convention, ceci n'est qu'un début. Nous attendons des autres acteurs de la distribution au Maroc qu'ils suivent l'exemple donné par Marjane et qu'ils fassent appel au savoir-faire marocain pour substituer leurs importations de produits textiles par une production locale qui n'a rien à envier à ses concurrentes étrangères.

Qu'en est-il des prévisions et objectifs liés à cette convention?

Les objectifs annoncés par Marjane sont de porter les achats textiles en provenance du Maroc de 25% actuellement à 75%, d'ici 2024. Nous saluons cet objectif et sommes convaincus que nous n'aurons aucune difficulté à l'atteindre, au vu des capacités et du savoir-faire de nos industriels. Cet engagement de Marjane en faveur de l'industrie marocaine et des emplois locaux, s'il est suivi par les autres acteurs de la distribution, comme nous l'espérons, permettra d'augmenter de manière importante la part de marché des industriels marocains sur le plan domestique, et d'atténuer également l'impact des fluctuations sur les marchés à l'export dans des contextes de crise mondiale comme celle que nous vivons depuis plus d'une année maintenant.

Comment s'articulera le volet financier de la convention?

L'AMITH n'intervient pas sur ce volet. Celui-ci reste géré par le groupe Marjane et ses fournisseurs.☒

Sanae Raqui / Les Inspirations Éco